

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
portant modification de l'arrêté du Gouvernement de la  
Communauté française du 3 septembre 2020 portant  
délégations de compétence et de signature aux  
fonctionnaires généraux et à certains autres membres du  
personnel du Ministère de la Communauté française**

**A.Gt 18-03-2021**

**M.B. 11-06-2021**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu la loi spéciale de réformes institutionnelles du 8 août 1980, articles 69 et 87, telle que modifiée par les lois spéciales du 8 août 1988 et du 16 juillet 1993;

Vu l'arrêté royal du 8 mars 1951 relatif aux inventaires, aux dépôts et aux prêts d'oeuvres d'art;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 3 septembre 2020 portant délégations de compétence et de signature aux fonctionnaires généraux et à certains autres membres du personnel du Ministère de la Communauté française;

Vu l'avis de l'Inspection des Finances, donné le 1<sup>er</sup> mars 2021;

Vu l'accord du Ministre du Budget, donné le 18 mars 2021;

Considérant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 2 décembre 1996 portant création du Ministère de la Communauté française;

Sur proposition du Ministre de la Fonction publique;

Après délibération,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Dans l'article 104 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 3 septembre 2020 portant délégations de compétence et de signature aux fonctionnaires généraux et à certains autres membres du personnel du Ministère de la Communauté française, il est inséré un alinéa 2, rédigé comme suit : «Pour l'année 2021, la programmation annuelle visée à l'article 37, § 6, sera présentée au Ministre fonctionnel et au Ministre du Budget pour le 31 mars 2021.».

**Article 2.** - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au Moniteur belge.

Bruxelles, le 18 mars 2021.

Pour le Gouvernement :

Le Ministre-Président,

P.-Y. JEHOLET

Le Ministre du Budget, de la Fonction publique, de l'Egalité des chances et de la tutelle sur Wallonie Bruxelles Enseignement,

Fr. DAERDEN